

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : **MASTIC SILICONE ACETIQUE**

Domaine d'application : Joints d'étanchéité

Nom du fournisseur :

SEMIN

4 rue de la gare

57920 KEDANGE SUR CANNER

Tel : 03 82 83 53 57

fax : 03 82 83 93 33

ludivine.wininger@semin.com

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

Préparation classée comme non dangereuse

** Note H de la directive 67/548/CE

Composants Symboles Risques N°EINECS N° CAS Concentration

Naphta moyens

(pétrole)

hydro traité

Xn R10 ; R65 ; R66 265-148-2 64742-48-9 C<30%**

3. IDENTIFICATION DES DANGERS.

Il ne s'agit pas d'un produit dangereux au sens de la directive 67/548/CE et de la directive 1999/45/CE.

Effets néfastes sur la santé : Légèrement irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Lors de la mise en œuvre, dégagement d'acide acétique.

4. PREMIERS SECOURS.

Informations en cas de:

- Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon
- Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau
- Ingestion : Ne pas faire vomir

Consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Données physico chimique : voir chapitre 9.

Moyens d'extinction - Appropriés :

Poudre, mousse, dioxyde de carbone (CO2)

- Déconseillés :

Jet d'eau en bâton (dispersion des flammes)

Méthodes particulières d'intervention Eloigner le personnel non concerné.

Refroidir par arrosage les contenants exposés au feu.

Dangers spécifiques : La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxique tels que CO, CO2, hydrocarbures variés.

Leur inhalation est très dangereuse

Protection des intervenants Appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit par un moyen mécanique

Elimination : Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé. (Se reporter au § 13).

7. PRECAUTION DE MANIPULATION D.EMPLOI ET DE STOCKAGE

Manipulation : Se laver les mains avant de boire ou manger.

Stockage : Stocker à l.abri de la chaleur (< à 30°C) et du gel (0°C).

Ventilation : Ventilation générale

8. CONTROLE DE L.EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d.ordre technique : Assurer une bonne ventilation.

Paramètres de contrôle : Dégagement d.acide acétique lors de la mise en .uvre.

- valeurs limites ;

Acide acétique : FR/UE VLE : 10 ppm soit 25 mg/m3

AGGIH (US): TWA: 25 mg/m3

TLV: 37 mg/m3

Equipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire Masque de protection respiratoire en cas de dépassement des limites d.exposition.

- Protection des mains Gants de protection

- Protection des yeux Lunettes

- Protection de la peau et du corps Pas de protection spécifique

autre que les mains. Utiliser des vêtements recouvrant les bras et les jambes.

Mesures d.hygiène Ne pas fumer, ne pas manger ni boire pendant l.utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Solide

Etat physique : Pâte

Couleur : Translucide/Blanc/Bleu

pH : Non concerné

Point éclair : > 150 °C

Température de décomposition : > 200°C

Densité : 0,9

Solubilité : Pratiquement insoluble dans l.eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Vulcanise à température ambiante au contact de l'air humide
Produits de décomposition dangereux Pendant la vulcanisation, libération d'acide acétique
(Quantité potentiel libérable < 3% en poids de produits)
La combustion produit des gaz plus ou moins toxiques CO, CO₂,
hydrocarbures variés, ect

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Pas de toxicité aiguë

Effets locaux

- Inhalation : Peut entraîner une légère irritation des voies respiratoires.
- Contact avec la peau : Peut entraîner une légère irritation de la peau.
- Contact avec les yeux Peut entraîner une légère irritation oculaire.

Sensibilisation Pas d'effet de sensibilisation.

Effets spécifiques

- Effets mutagènes : Pas d'effets génotoxique.
- Effets cancérigènes : Pas d'effets cancérogènes.
- Toxicité sur la reproduction : Pas d'effets toxiques sur la fertilité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode d'élimination Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel
Elimination des emballages souillés Remettre à un récupérateur agréé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Pas de restriction pour le transport (ADR ; RID ; IMDG)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage (d.usage ou CEE) Produit Non classifié selon directive 67/548/CE et 1999/45/CE

Symboles : Non concerné

Phrases R Non concerné

Phrases S Non concerné

16 AUTRES INFORMATIONS.

Version : 12/02/07

Annule et remplace la version du 10/02/03

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de préventions et de sécurité.

L'énumération des textes législatifs et réglementaire ne peut être considérés comme exhaustifs. Il appartient à l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est responsable.

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de l'environnement, en leur transmettant la fiche de données sécurité.